REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
SAVOIE

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL SYNDICAL « Planet'Jeunes »

73420 MERY - SAVOIE

DELIBERATION 2026/26

Séance du 7 octobre 2026

NOMBRES de MEMBRES		
Afférents au Conseil Syndical	En exercice	Présents
16	16	11

Pour : 15 (dont 4 pouvoirs)
Contre : 0
Abstention : 0

L'an deux mille vingt-six et le sept octobre, à 19 heures 30, le Conseil Syndical du SIVU« Planet'Jeunes », régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame la Présidente Odile VALLET

Date de la convocation
05/10/2026

Présents : Sandrine ANDUGAR, Martine BERNON, Nathalie CHIARELLO, Bérangère E SILVA, Sylvaine FLEURIAU, Guillaume GERARD, Jane GINET, Ludivine MARTIN, Sophie MONNIER, Cédric POTHIER, Odile VALLET

Excusés : Florence CUSIN-BOZONNET, Nassim MEKEDDEM, Julie MOULIN, Corinne SORROSAL

Date d'affichage
05/10/2026

Pouvoirs : Florence CUSIN-BOZONNET à Sylvaine FLEURIAU, Nassim MEKEDDEM à Sophie MONNIER, Julie MOULIN à Martine BERNON, Corinne SORROSAL à Nathalie CHIARELLO

Secrétaire de séance : Ludivine MARTIN

Objet de la délibération

★★★★★★★★

Décision modificative budgétaire n°2

Acte rendu exécutoire après dépôt en préfecture le :

Publication ou notification le :

Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu l'arrêté interministériel du 21 décembre 2023 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable aux collectivités territoriales,

Vu le projet d'extension du bâtiment, Planet'Jeunes doit modifier son budget pour permettre d'engager les premières dépenses.

En dépenses d'investissement, les chapitres 21 et 23 doivent être augmentés selon les modalités suivantes :

- article 2111 – achat de terrain : + 190 080€
- article 2313 - construction : + 1 440 000€

En recettes d'investissement, les chapitres 13 et 16 doivent être augmentés selon les modalités suivantes :

- article 1323 – subv départementale : + 80 000 €
- article 1328 – subv CAF : + 300 000 €
- article 1641 – prêt bancaire : + 668 848 €
- article 1641 – prêt relais : + 651 680 €
- article 16879 – prêt CAF : + 200 000 €

Envoyé en préfecture le 19/10/2026
Reçu en préfecture le 19/10/2026
Publié le 19/10/2026
ID : 073-257302315-20261007-2026_26-DE

Envoyé en préfecture le 19/10/2026
Reçu en préfecture le 19/10/2026
Publié le 19/10/2026
ID : 073-257302315-20261007-2026_26-DE

A l'unanimité le Conseil Syndical autorise cette m[illegible] budgétaire.

Ainsi fait et délibéré les jou[illegible]
Pour extrait conforme

Le secrétaire de séance
Ludivine MARTIN

La Présidente :
Odile VALLET

445 rue Louis Armand
73420 Méry
Tél : 04 79 63 67 96
Site : www.planetjeunes.fr